

Recensement MARCO		Plutôt orienté SAAS	Participez-vous au GT CoTer en visio avec la DINUM	Participez-vous au GT CoTer en visio avec Agysoft	Remarques de votre Département	
1	CD de l'Ain (01) Fabien Dudit					
2	CD de l'Aisne (02) Fabrice Cahier (DSI)					
3	CD de l'Allier (03) Jérôme Henry-Barnaudiere					
4	CD des Alpes de Hautes Provenances (04) Patrice Charrier DSI Interim	1	0	0	<p>Dans le cadre du développement d'un connecteur avec notre SIGF (SEdit GF de B.L), nous avons eu la réponse suivante d'Agysoft :</p> <p>"L'interface avec Sedit est malheureusement un « serpent de mer ».</p> <p>Depuis maintenant plusieurs années, nous tentons de la mettre en place, mais pour des raisons que j'ignore elle n'est jamais sortie.</p> <p>Je n'ose donc pas vous indiquer une nouvelle date car je ne sais absolument pas si elle sortira un jour.</p> <p>Dans tous les cas, sachez que ce n'est pas un problème lié au SaaS.</p> <p>En effet, la Direction Générale d'AGYSOFT vient de prendre la décision d'abandonner le modèle on premise. Donc d'ici à fin 2023, tous nos clients devraient avoir basculé vers le SaaS.</p> <p>D'ores et déjà, la plupart des développements en cours et à venir se basent sur ce mode uniquement."</p> <p>Nous sommes déjà en SaaS depuis 2018 avec Agysoft. Par contre, leurs orientations questionnent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pas d'interface avec le SIGF SEDIT</li> <li>- pas d'interface avec une GED tierce (chez nous Multigest d'Efalia)</li> <li>- et donc abandon du mode On Premise d'ici fin 2023.</li> </ul> <p>Une question à poser à la communauté : avec quelle(s) solution(s) s'interface(nt) Marco et le profil d'acheteur AWS d'Agysoft ?</p> <p>Cela pourrait s'apparenter aux folles aventures de Robinson...</p>	1
5	CD des Hautes-Alpes(05) Christophe Lombard (DNUM)	1	1	1	<p>Ma logique est la même qu'ERIC, allons vers le SAAS mais pas a n'importe quel prix... et surtout vigilance sur la sécurité.</p> <p>Nous avons basculé Marco en web depuis 2 ans : bon retour des services</p>	1
6	CD des Alpes Maritime (06) Benjamin MATHIEU	0	1	1	D'accord avec vous nous sommes plus forts ensemble. Ok pour participer à ce GT autant que possible.	1
7	CD de l'Ardèche (07) Isabelle COLOMB (DSIUN Adjointe)	0	1	1	<p>Nous avons aussi Marco et je partage le sentiment d'être pris en otage par le fournisseur...</p> <p>Je suis aussi intéressée par des infos sur des alternatives.</p>	1
8	CD des Ardennes (08) et Hervé Cordebar (DSI)					
9	CD de l'Ariège (09) Nicolas Micas					
10	CD de l'Aube (10) Philippe Ricard	0	1	0	Pas client Agysoft mais situation équivalente chez d'autres éditeurs.	1
11	CD de l'Aude (11) Laurent Maravitti (Dir Information)	0	1	0		1

12	CD de l'Aveyron (12) Fabrice Merland				
13	CD des Bouches du Rhone (13) Gauthier BOURRET				
14	CD du Calvados (14) David BEDELL (DSN)				
15	CD du Cantal (15) Jean-Philippe Lavigne				
16	CD de la Charente (16) Joseph Di Nisi (DSIN)				
17	CD de la Charente Maritime (17) Eric Dheygers	1	1	1	Désolé si je vais apparaître comme une exception, mais ma stratégie et d'aller vers le mode SAAS au maximum, je vais basculer MARCO dans ce mode en 2021. Pour moi, c'est une économie au final car le MCO et les coûts d'infrastructure sont pratiquement ramenés à zéro. Je vais pouvoir concentrer mes équipes sur les réponses aux usages ou interopérabilités demandés par les métiers. Autre point et pour ceux qui ont du GFI pour la RH, le seul moyen de sortir de cet éditeur pour les fonctions périphériques est le SAAS. Effectivement il faut sécuriser les échanges externes et surtout vérifier la qualité de service ainsi que l'infrastructure qui héberge (je forme mes équipes pour qu'elles prennent en compte cette nouvelle donne). Pour terminer et concernant la bascule en fonctionnement, j'ai effectué un travail de fond auprès de ma direction générale (même avant l'arrêt de la contrainte de limitation de l'évolution encadrée par l'état) pour indiquer que le budget SI allait s'inverser de 80/20 %, 80 étant l'investissement, en 20/80 %, situation de mon budget 2021. Je suis d'accord pour participer à un GT, si vous acceptez ma position !
18	CD du Cher (18) Hervé BRUNEL	0	1	0	Nous avons reçu le même courrier. J'y fais les mêmes remarques. De plus, nous sommes très insatisfaits des prestations d'Agyssoft, de nombreux dysfonctionnements ( on sort de deux jours de "panne" hier) et c'est très régulier. Je partage ta remarque pour ce qui touche aux interfaces, les connecteurs avec la GED Multigest sont en carafe à chaque modif, le dialogue est quasiment impossible. En off de l'interne d'Agyssoft, des techniciens semblent surpris de l'absence de réaction des clients. Nous l'avions évoqué lors d'une AG du Coter en 2019, l'absence d'une structure des départements (GIP ou autres) qui ferait face aux éditeurs nous pénalise. Ce sujet mériterait d'être remis sur la table. Eric, La position que tu argumentes pour le mode Saas est tout à fait partageable. Nous nous y préparons dans le Cher. Le sujet des liens (interfaces/connecteurs) restera entier, voire plus prégnant (qualif préalable des montées de version que nous maîtrisons bien / connecteurs entre autres) Le sujet que j'avais évoqué en 2019 est la position des départements vis à vis des éditeurs d'une manière générale. On peut estimer facilement que la stratégie actuelle des éditeurs à l'égard de 100 clients différents est simple et à notre dépend, elle le serait moins vers une structure qui représenterait un groupe important de dépts. La démarche de la CNSA est éclairante, elle a permis d'uniformiser le SI métier correspondant. La démarche entamée fin 2019 par le service public de l'emploi a le même objectif pour le volet social (RSA, aides sociales etc) dans le but de préparer aussi ce SI à la perspective d'un Revenu Universel d'Activité. C'est en ce sens qu'un GT prendra tout sa dimension. Bel après-midi et ... matinée pour les collègues de Martinique et Guadeloupe
19	CD de la Corèze (19) Thierry LAGARDE				

1

1

20	CD de Corse : Collectivité territoriale de Corse Jean-Thomas Poletti					
21	CD de Côte-d'Or (21) Philippe Bafali (DSI)					
22	CD des Cotes d'Armor (22) Stéphane NORGEOT (DSI)	0	1	0		1
23	CD de la Creuse (23) Laurent Cazier	0	1	1	C'est un sujet générique, autant regrouper nos forces. Merci François pour cette proposition. S'agissant d'Agysoft, la connaissance de leur feuille de route ne sera pas un mal non plus. En effet, n'y-a-t-il pas de leur côté une volonté de fusionner à terme Marco avec leur plateforme AWS ? Au plaisir de contribuer à ce groupe.Obtenir de la visibilité sur la feuille de route de l'ensemble des produits de cette société.	1
24	CD de la Dordogne (24) Alexandre SEUNES					
25	CD du Doubs ( 25) Jean-Yves GOUJON					
26	CD de la Drôme (26) Yannick Giquel (DOSIN)	1	1	1	pour moi ce n'est pas est-ce que l'on va aller dans le SaaS mais quand. En conséquence, il nous faut préparer cette évolution au plus vite. C'est un vrai sujet où les problématiques de responsabilité (quelle contractualisation, quelle réversibilité, ...), de continuité de service (syndrome OVH), de sécurité, d'interface type webservice ou autre, de coûts (investissement vs fonctionnement), .... doivent être traités. Je suis partant pour participer à ce groupe de travail.	1
27	CD de l'Eure (27) Stéphane Remy (DSI)					
28	CD de l'Eure et Loir (28) Yvonne BATAILLE	1	1	0	Je partage tout à fait et suis partante pour participer. Je suis totalement d'accord	1
29	CD du Finistere (29) Erwan Prum					
30	CD du Gard karine Bantze	0	1	1	Suis également intéressée par ce GT autour de la stratégie Cloud et du changement de paradigme budgétaire à prendre en compte de manière volontariste ou subie...	1
31	CD de Haute Garonne (31) Didier LANGOLFF					
32	CD du Gers (32) Frédéric BEON	1	1	0	Je serai aussi partant pour participer au GT dans la mesure du possible.	1
33	CD de Gironde (33) Nathalie Laurent (DSIN)	0	1	1	Sujets d'intérêt : Sécurité - Saas	1

34	CD de l'Hérault (34) Frédéric Soultanem (DSI)				
35	CD d'Ille et Vilaine (35) Benoit Moraillon	1	1	1	<p>Même courrier également et même problématiques.  100 % d'accord pour échanger sur le sujet de la relation avec les éditeurs.  Nous pourrions monter un groupe de travail via le COTER sur ce sujet qui pourrait présenter des gains très importants pour les collectivités. LA question n'est pas pour ou contre le Saas mais :  comment le financer en investissement vs fonctionnement  comment contraindre les éditeurs à sécuriser fortement leurs solutions  <b>création de ce GT au COTER.</b>  <b>Clairement, le renversement investissement / fonctionnement est plutôt un constat aujourd'hui qu'une stratégie.</b>  <b>Ce changement de paradigme s'observe dans beaucoup d'autres secteurs : gestion et maintenance des flottes de véhicules etc. y compris dans notre vie de tous les jours : netflix, mobile.club etc.</b>  <b>Ce qui est primordial, à mon sens, est de faire valoir nos exigences de façon commune et notamment sur les basiques :</b>  <b>Sécurité, API, réversibilité, urbanisation et roadmap claire, club utilisateurs, qualité de la production logicielle, gestion de la relation client...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Financement dans un contexte de contraintes hyper-fortes sur le budget de fonctionnement</li> <li>- Position vis-à-vis des éditeurs et contractualisation</li> <li>- Sécurité/ RGPD</li> <li>- Architectures réseaux adaptés (SD-WAN...)</li> </ul>
36	CD de l'Indre (36) Christophe DESFORGES				
37	CD d'Indre et Loire (37) Joel BONNETOT				
38	CD de l'Isère (38) Vincent Arnaud (DINSI)				
39	CD du Jura (39) Hervé BOUILLIOD				
40	CD des Landes (40) Jean-Michel Guillou				
41	CD de Loir et Cher (41) Eric Cerutti (DSI)				
42	CD de la Loire (42) Roselyne DEREYMOND (DSI)				

43	CD de la Haute-Loire (43) Georges MAUGUIN (DSIRN)	1	1	1	<p>On a reçu le même courrier. Nous sommes intéressés pour une réflexion commune.</p> <p>Nos premières réactions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec le SAAS, on augmente la dépendance à nos fournisseurs. Et en fin de marché ou si on veut changer d'éditeur, si on a une réversibilité des données à mettre en œuvre (ce qui est habituellement le cas), cela peut devenir compliqué d'imposer cette réversibilité des données, sauf si un contrat béton le prévoit, avec pénalités fortes si elle est mal réalisée.</li> <li>- Les interfaces avec d'autres logiciels, tels qu'une GED transverse seront assurément plus compliquées et contraintes</li> <li>- Le modèle économique des éditeurs vont tous dans ce sens, à savoir un lissage annuel des recettes à travers une vente de services outillés (donc effectivement plutôt du fonctionnement pour nous), tout en optimisant leurs coûts de maintenance car les mises à jour sont réalisées une fois pour tous les clients. On devrait alors bénéficier d'un retour économique sur cette optimisation de la dépense</li> <li>- L'avantage du SAAS est de diminuer nos coûts de maintenance et d'exploitation logicielle, charge humaine comprise. <span style="float: right;"><b>Le</b></span></li> </ul> <p><b>SAAS doit être proposé au choix et non imposé.</b>  <b>Dans tous les cas, les coûts en SAAS doivent être inférieurs aux coûts in situ.</b>  <b>Quelles conditions de réversibilité avec engagement de délais et de résultats seraient assortis au SAAS si on choisissait d'y aller.</b></p>	1
44	CD de la Loire Atlantique (44) Safia.DZIRI (DSI)					
45	CD du Loiret (45) Cyril TOUYERAS					
46	CD du Lot (46) Alexandre Andrieu					
47	CD du Lot et Garonne (47) David BELBES					
48	CD de la Lozere (48) Hervé Filliere	0	1	1	<p>Nous venons de recevoir également le courrier d'Agysoft.</p> <p>Notre point de vue est qu'il nous faut maîtriser nos dépenses de fonctionnement: Eu egard, au contrat de cahors, il n'est pas envisageable pour le SI de voir exploser la dépense.</p> <p>Et si nous considérons que d'externaliser c'est une réduction de coût, quid de la souveraineté de la donnée qui est largement mieux garantie dans nos locaux qu'hébergé chez un tiers.</p> <p>Sans parler du respect du gros travail des équipes d'infra qui verrait un signal négatif de voir partir une ressource de leurs serveurs.</p> <p>Pour autant, nous sommes intéressés par cette réflexion commune.</p> <p>C'est plus qu'agaçant de genre de politique des éditeurs qui nous impose leurs modeles eco.</p> <p>La lozere a signé(par obligation) le contrat de cahors qui nous limite sur les dépenses de fonctonnement...</p> <p>c juste inadmissible d'être "obligé" par nos éditeurs. C'est nous les clients ! Agysoft nous coute très cher. Autant que l'outil principal de gestion RH. Si en plus , on nous impose l'externalisation sans contrepartie financière, cela nous parait inacceptable.</p> <p>Nous allons lancer une réflexion avec les marchés sur le sujet du remplacement par un autre outil. L'échéance de notre contrat est en 2023 mais le contrat est reconduit par tacite reconduction chaque année...</p>	1
49	CD du Maine et Loire (49) Christian Lecomte (ch.lecomte@maine-et-loire.fr )					

50	CD de la Manche (50) Guillaume Maillard				
51	CD de la Marne (51) Tommy Archimbaud				
52	CD de la Haute-Marne (52) Jérôme Vial (DSI)	0	1	1	je partage ton analyse sur la dépendance, réversibilité et les soucis d'interfaces. sur la bascule en fonctionnement, peut-on arriver à la contourner en faisant l'acquisition d'une licence annuelle ?
53	CD de la Mayenne (53) Christophe Forgin				
54	CD de la Meurthe et Moselle (54) Franck DI SANTOLO (DSI)				
55	CD de la Meuse (55) Didier Molitor (DSI)				
56	CD du Morbihan (56) Francois Debacker				
57	CD de la Moselle (57) Raphael Regnier				
58	CD de la Nièvre (58) Philippe Capelle				
59	CD du Nord (59) Frederic BASROGER (DSI)				
60	CD de l'Oise (60) Guillaume PETIT				
61	CD de l'Orne (61) Didier Breux				
62	CD du Pas de Calais (62) Fabrice Lucas (DSN)				
63	CD du Puy de Dôme (63) Fabrice Jouan	0	0	0	
64	CD des Pyrénées Atlantiques (64) Stéphane BONAFI (DOSI)				
65	CD des Hautes Pyrénées (65) Martine DOMECCABANNE (DSI)				

1

1

66	CD des Pyrénées-Orientales (66) Stéphane Clercq	0	1	1	Dans le cadre de son schéma directeur, le CD66 étudie sa stratégie en matière d'infrastructure "cloud" ou "on premise". Afin d'éviter les déboires (comme l'incendie d'OVH ou des taux de disponibilité non conformes aux exigences) nous ne sommes pas favorables de confier nos logiciels "métier" aux éditeurs dont ce n'est pas le métier. Le contrat avec notre futur hébergeur (marché en cours) va nous permettre de bâtir une stratégie territoriale avec d'autres collectivités (communes, EPCI). L'objectif est d'apporter des solutions d'hébergement à toutes les collectivités appartenant au GFU (réseau public dédié) de manière à construire un Smart Département ou territoire intelligent. stocker et Exploiter la richesse des données territoriales.....Tout un programme !!!!	1
67	CD du Bas-Rhin (67) Nathalie Reins					
68	CD du Haut-Rhin (68) Raymond NATTER					
69	CD du Rhône (69) Pierre Fournier	0	1	1		1
70	CD de la Haute Saône (70) Frederic Voynet					
71	CD de Saône et Loire (71) Lionel Baudier (DSID)					
72	CD de la Sarthe (72) Xavier Pissot					
73	CD de Savoie (73) Vincent Brossard (DSI)					
74	CD de Haute-Savoie (74) Franck Jeannès (PISIUN)					
76	CD de Seine-Maritime (76) Jean-Christophe Thorel (DSI)					
77	CD de Seine et Marne (77) Jacques Lombard					
77	CD de Seine et Marne (77) Christine Bertrand					
78	CD des Yvelines (78) Céline HERVINS	1	1	1		1
79	CD des Deux-Sevres (79) Jacques Champain (DSI)					
80	CD de la Somme (80) Marc Brasseur					

81	CD du Tarn (81) Paul Charriere				
82	CD du Tarn et Garonne (82) Olivier MOLINA				
83	CD du Var (83) Agnès CHAUVET				
84	CD du Vaucluse (84) Didier Nallet (DSI)				
85	CD de la Vendée (85) Franck Lusteau (DSN)	0	1	0	Nous ne sommes pas utilisateurs de Marco, nous travaillons avec SIS Marchés
86	CD de la Vienne (86) Luis-Manuel Da Silva				
87	CD de Haute-Vienne (87) François Saule (DSI)	1	1	1	<p>Nous avons reçu un courrier officiel de l'éditeur Agysoft nous prévenant qu'en 2024 plus de possibilités d'héberger en interne leur solution Marco.</p> <p>Donc désormais c'est les éditeurs qui vont décider notre stratégie SI...bonjour demain les interfaçages ..et la sécurité !</p> <p>En plus merci pour le budget de fonctionnement une fois de plus...Si nous étions plusieurs à être sur la même ligne (même si je n'ai rien contre le mode SAAS au contraire, mais là je ne vois pas l'intérêt)</p> <p>hé bien soit nous pourrions mettre la pression soit décider de chercher une autre solution (il me semble que la ville de Paris a un outil par exemple) <b>Vos retours démontrent que (fort heureusement) nous les dsi il y a un moment que nous voyons arriver ce renversement.</b></p> <p><b>Eric démontre que dans son CD on a bien compris l'enjeu (ce ne doit pas être le seul) et son président préside l' ADF...reste à faire de la pédagogie alors (-;</b></p> <p><b>chez moi aussi on a un peu compris depuis que je le dis, mais on y oppose (pour l'instant) le problème budgétaire (merci bERCY )</b></p> <p><b>et donc pour les moins bien lotis ou les plus orthodoxes (ou comme chez moi aussi les "trop rigoureux" depuis 20 ans donc avec un budget serré comme pas possible)</b></p> <p><b>et bien c'est la finance qui l'emporte sur l'enjeu Dsi.</b></p> <p><b>je trouve l'idée du GT au Coter tout à fait intéressante c'est un peu à cela que je pensais peut être un peu moins formel ou du moins slit dans le cadre de notre périmètre départemental pour aller plus vite surtout.</b></p> <p><b>Mais pourquoi pas .</b></p> <p><b>je pose donc des questions (je sais je suis un peu chiant ...)</b></p> <p><b>Du coup comment ca va se passer, quel cadencement, quelle organisation?</b></p> <p><b>Est-ce un GT pure CD ou étendu?</b></p> <p><b>Le sujet de fond sera-t-il : Marco et la gestion des marchés ou le mode SAAS et ses enjeux fonctionnels, techniques, Rh versus la rigueur budgétaire et la stratégie Si globale?</b></p> <p><b>donc, allons y travaillons ensemble en définissant rapidement ce que l'on veut faire (-:</b></p> <p><i>saas et cout de fonctionnement le vrai problème pas le mode saas en lui meme</i></p> <p><i>après reste le pb de la dépendance aux éditeurs et les difficultés d'intégration avec un SI totalement cloudisé</i></p>
88	CD des Vosges (88) Stéphane pottier (DSI)				
89	CD de l'Yonne (89) Christophe Flouzat				

1

1

90	CD du territoire de Belfort (90) Philippe GILLE				
91	CD de l'Essonne (91) Pascal Martinet (secrétaire Marie-Anne Boutonnet)				
92	CD des Hauts-de-Seine (92) Emmanuel Bonnet				
93	CD de Seine Saint-Denis ( 93) Sophie Montiès (DSIN)				
94	CD du Val de Marne (94) Bruno MARTINI				
95	CD du Val d'Oise (95) Faiza Boufkhad (Coordination)				
971	CD de la Guadeloupe (971) Michel WACCUS				
972	CD de la Martinique (972) Mireille Merine Robert				
973	CD de la Guyane (973) Carole PERRIOLLAT				
974	CD de la Réunion (974) Benjamin SCRIVE	1	1	0	Sans avoir Agysoft, je suis totalement en phase avec la démarche. Pour la sécurité, nous avons commencé à inclure dans tous nos marchés et contrats une clause de pénalité dans le cas de failles découvertes et non comblées dans un délai raisonnable (variable selon les outils). Petit détail, la clause de non régression va avec bien sûr... Il faudra inclure la question de la veille juridique qui reste plutôt bien faite dans Marco et qui est une vraie valeur ajoutée pour nos commandes publiques.Au plaisir d'en discuter.
<b>Total</b>		11	24	16	